

DUREE

8 jours (56 heures)

PUBLIC

Salariés des structures de l'insertion par l'activité économique ou personnes bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Gérer en autonomie les principales démarches administratives via Internet. Créer une adresse e-mail et lire, écrire et répondre à des messages. S'inscrire et créer ses comptes et espaces personnels sur les différents sites administratifs. Télécharger en ligne les formulaires de sécurité sociale. Appliquer les principes de précautions liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques, de phases de démonstration, de cas pratiques avec application individuelles. Mises en situation pratique systématique sur un ordinateur/tablette et/ou smartphone. Stage en petit groupe. Support de formation

EVALUATION

Test en fin de stage

INTERVENANT

Formateur possédant une longue expérience dans l'accompagnement socio-professionnel

LIEU

Chez EvryWare, site Client ou à distance

VALIDATION

Attestation de formation

Introduction

- L'impact de la loi santé au travail sur les obligations des entreprises

Messagerie

- Création et utilisation d'une adresse email
- Lecture et rédaction d'emails

Pôle emploi

- Inscription et réinscription
- Création de son espace personnel
- Création de CV en ligne

Compte Personnel d'Activité (CPA)

- Création et utilisation de son compte CPA
- Le CPF

Protection universelle maladie (PUMA)

- Demande d'ouverture des droits
- Conditions à remplir
- Demande de rattachement des enfants

Complémentaire santé solidaire (CMU-C - ACS)

- Conditions à remplir
- Demande de CSS

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

- Utilisation de l'application mobile
- Utilisation du site Internet

Mutualité sociale agricole (MSA)

- Comment s'inscrire
- Utilisation de son espace privé

Île-de-France Mobilités Connect (Navigo)

- Création de son compte personnel
- Demande de forfait Navigo
- Gratuité

Internet et réseaux sociaux

- Les risques
- Le cyber harcèlement, le vol d'identité, les mauvaises rencontres
- Que dit la Loi



